

14ème législature

Question N° : 95980	De M. Daniel Boisserie (Non inscrit - Haute-Vienne)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, industrie et numérique		Ministère attributaire > Économie
Rubrique >entreprises	Tête d'analyse >compétitivité	Analyse > pacte de responsabilité. perspectives.
Question publiée au JO le : 24/05/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 17/01/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Daniel Boisserie attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, sur les conséquences des baisses de charges accordées aux entreprises. Dans le cadre du pacte de responsabilité, 40 milliards d'euros sur le quinquennat ont aidé les acteurs économiques à recouvrer leurs marges, à développer leur compétitivité et à procéder à des recrutements. Cependant, la concentration des dispositifs sur les salaires proches du SMIC a contribué à retarder l'évolution des rémunérations des salariés au revenu modeste. Il semblerait par conséquent opportun de relever le seuil de déclenchement des baisses de charges afin d'accroître le pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés. Il lui demande donc si cette orientation pourrait faire l'objet d'une étude approfondie de la part des services de son ministère.